

PERIMETRE DU QUARTIER

Essonne (91)
Commune : **Grigny.**
Z.R.U. : **Grigny 2.**
1112040

n° d'ordre : 608

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Rue Renoir
- Rue des Lacs, rue Pasteur jusqu'à la parcelle section B n°419
- Ligne SNCF jusqu'à la parcelle section B n°450
- Voie communale n°3 (limite Ris-Orangis)
- Chemin rural (limite communale Ris-Orangis) jusqu'à l'autoroute du Sud
- Limite est de l'autoroute du Sud jusqu'à la limite est des parcelles section AN n°29, 28, 26, 25, 24, 35 (exclues)
- Limite est de la parcelle section AN n°35 jusqu'à la limite sud-est de la parcelle section AN n°5
- Limite sud puis ouest de la parcelle section AN n°5 (CES 900) jusqu'à la route de Corbeil
- Route de Corbeil jusqu'à la limite ouest de la parcelle section B n°324 (incluse), parcelle section B n°407, 403, 408 (incluses)
- Parcelle section B n°408 jusqu'à la rue Renoir
- (Rue Renoir)